

[Texte]

So what you are doing is effectively making a vast body of people in this country susceptible to criminal prosecution and conviction who before this standard was lowered to this degree were not susceptible to it. I think that is fundamentally wrong. The criminal law must be aimed at getting the wrongdoers, not at getting people who inadvertently cause harm to others.

If we are going to move along this social path of what I see as a large socially corrective measure in this country, trying to impose standards of conduct on people by lowering criminal sanctions, the next step, of course, will be motor vehicles. When you talk about insurance loss, loss of lives, the figures that are set out in the *Hansard Debates* for the cost of loss by fire in Canada last year pale in comparison with the cost, in both monetary terms and lives, in motor vehicle cases. What is the difference?

Every motor vehicle accident occurs because of the negligence of some person. Every accident occurs because of negligence. Most fires probably occur because of some negligent act, certainly most fires in dwelling houses or buildings. So is the next step going to be that someone stands up in the House of Commons and says: By God, there was \$350 million worth of monetary loss last year in insurance claims, and 25,000 people who died in car accidents. We have to do something about this. We have to lower the standard. We have to make everyone criminally liable who is negligent in the operation of a motor vehicle, period, negligent in terms of the standard of care that the reasonable person would apply?

This is a very, very dangerous standard in our law, this "reasonable person". It is fine for civil liability. But it is a very, very dangerous standard. Nobody knows what the reasonable man is, or what he does. He is a mythical creature. He is a creature of tort law. And I say he probably does not exist. He sets standards of conduct that a saint could not achieve. People have been searching for this creature for years, law professors, civil juries, judges, and nobody has ever found him. Some judge in England said he saw him once on the Clapham omnibus. Nobody has ever actually captured and apprehended this mythical man. Where is he? Legal archaeologists have searched for this creature. They found fragments of bones and ruins just west of here.

Who is this mythical man and what does he do? A reasonable man, he is the "guy" who went to school. Sure, he did all right academically, but he was not a stellar performer. He joined all the right clubs—the chess club and the stamp club. He probably batted about 300 on the little league baseball team. He mowed the lawn when asked, never said a cross word to his parents. He went through university, achieved his standing, received his bachelor's degree in something or another, found a job.

[Traduction]

Le résultat sera d'exposer à des poursuites et à des sanctions pénales toute une catégorie de personnes qui n'y étaient pas exposées avant l'assouplissement des critères de responsabilité. Or, je pense que cela est tout à fait injuste car le droit pénal doit viser les mécréants et non pas les personnes qui pourraient nuire à autrui par inadvertance.

Si nous allons plus loin sur cette voie de mesures visant à corriger les comportements sociaux des Canadiens, en imposant aux citoyens de nouveaux critères de conduite en abaissant le seuil de culpabilité, nous serons bientôt tentés d'en faire autant à l'égard des véhicules automobiles. On a, dans le *hansard*, évoqué les pertes des compagnies d'assurance, le nombre de personnes décédées. Or, le coût des pertes dues chaque année aux incendies est faible si on le compare, selon les chiffres cités dans le *hansard*, aux pertes humaines et financières que provoquent chaque année les accidents d'automobiles. Or, où est la différence?

Tout accident automobile est dû à la négligence de quelqu'un. Tout accident est dû à la négligence. La plupart des incendies sont sans doute dus à la négligence; cela est certainement vrai de la plupart des incendies qui frappent des immeubles ou des logements. Ne risque-t-on pas alors de voir un député prendre la parole devant la Chambre des communes et déclarer: Mon Dieu, il va falloir faire quelque chose. L'année dernière les accidents automobiles ont entraîné la mort de 25,000 personnes et occasionné une perte financière de 350 millions de dollars. Il va falloir abaisser la norme retenue. Il va falloir exposer à des sanctions pénales toute personne ayant fait preuve de négligence dans la conduite d'un véhicule automobile. Mais cette négligence va-t-elle être jugée par rapport au comportement de la «personne raisonnable»?

En droit, le critère de la «personne raisonnable» comporte des risques certains. Ce critère est tout à fait adapté à la responsabilité civile mais il recèle de nombreux dangers. Car, en fait, personne ne sait ce qu'est un homme raisonnable et personne ne sait comment il doit se comporter. Il s'agit d'une fiction juridique des règles de la responsabilité civile. À mon avis, une telle personne n'existe pas et, pourtant, on se réfère à lui pour fixer des normes de conduite que même un saint ne saurait observer. Depuis des années, les gens sont à la recherche de cette créature—professeurs de droit, jury, juges—et personne ne l'a jamais trouvé. Un juge britannique a déclaré l'avoir rencontré un jour dans l'omnibus *Clapham*. Personne n'a jamais capturé et appréhendé cet homme mythique. Qui donc est-il? Les archéologues juridiques sont à la recherche de cette créature. À l'ouest de la ville, ils ont retrouvé des fragments d'os et des débris.

• 1815

Quel est donc cet être mythique et que fait-il? C'est un être raisonnable, le genre qui est allé à l'école. Il avait de bonnes notes, bien entendu, mais ce n'était pas une étoile. Il faisait partie des clubs comme il faut—celui des joueurs d'échecs et des collectionneurs de timbres. En tant que membre de la ligue junior de baseball, sa moyenne était probablement de 300. Il tondait la pelouse quand on le lui demandait et il était toujours poli envers ses parents. Il a fait des études universitaires et obtenu un baccalauréat en ci ou en ça et trouvé un emploi.